

Lampaul Plouarzel

Bulletin municipal

02 98 84 01 13
www.lampaul-plouarzel.fr

Août 2024

> Services et Numéros Utiles

HORAIRES DE LA MAIRIE (juillet et août)

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 16h30.

Fermée le mardi après-midi et le samedi.

☎ 02.98.84.01.13.

mail : mairie@lampaul-plouarzel.fr

HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE

- Mercredi de 10h à 12h et 16h00 à 19h
- Vendredi de 17h30 à 19h
- Samedi de 10h30 à 12h00 et de 17h30 à 19h
- Dimanche de 10h30 à 12h

BULLETIN MUNICIPAL

les articles à faire paraître sont à faire parvenir
en Mairie avant le 20 du mois.

PERMANENCE DES ÉLUS

Le Maire et les élus se tiennent à la disposition
de tous, et reçoivent tous les jours mais
de préférence sur rendez-vous.

RESTAURANT SCOLAIRE

☎ 02.98.84.13.33

mail : restaurantscolaire@lampaul-plouarzel.fr

GARDERIE PERISCOLAIRE

☎ 02.98.84.11.59

mail : espaceenfance@lampaul-plouarzel.fr

LA POSTE : ☎ 3631

Agence postale : Bar-Tabac Le Galion

N° UTILES :

TAXI- OUEST : ☎ 02 98 84 01 27

RÉSEAU DE TRANSPORT PUBLIC BREIZHGO :

Transports quotidiens en car vers Saint Renan
et Brest - Horaires et tarifs : www.breizhgo.bzh
Le bar Le Galion propose à la vente des tickets
à l'unité et au carnet.

SECOURS CATHOLIQUE :

☎ 06 75 01 93 13 – sc.iroise.29@gmail.com

DÉPANNAGE ENEDIS : ☎ 09 72 67 50 29

DÉPANNAGE EAU DU PONANT :

☎ 02 29 00 78 78

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Patrick PAPPY – TÉLÉGRAMME

☎ 06 81 01 40 06 ou ppapy@hotmail.fr

Sylvie OPPORTUNE – OUEST FRANCE

☎ 06 81 22 95 15

ou sylvie.buono.opportune@wanadoo.fr

> État civil

Naissance : Le 18 Juin 2024 : Louwen CUSSONNEAU THOLLET

Décès : Le 29 Juin 2024 : René COROLLEUR

> Urbanisme

Accordés

Adekwatts	chemin de Kergouzoch	Panneaux photovoltaïques
KEREBEL Killian	12 rue de Porscave	Clôture
PAUGAM Jean-Jacques	87 rue de Porscave	Clôture
Eco Habitat Energie	26 rue de Brest	Panneaux photovoltaïques
LAOT Jean-François	23 rue du Créach	Division en vue de construire
ROUDAUT Dominique	21 rue de Brest	Extension de 4,95m2
Groupe Solution Ecologique	10 rue du prieuré	Panneaux photovoltaïques
ROUDAUT Dominique	21 rue de Brest	Régularisation mur de clôture
RAOUL François	24 rue de Porspaul	Régularisation abri de jardin
SCI de KERIZOUARN	ZA de Kerizouarn	Construction d'un bâtiment de type industriel

> Avis de la Mairie

MAIRIE : HORAIRES

(juillet et août)

HORAIRES :

Accueil : du lundi au vendredi
de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Fermée le mardi après-midi et le samedi.

☎ 02.98.81.01.13

📧 mairie.lampaul-plouarzel.fr

PORTS DE PORSPAUL ET PORSCAVE

Permanence de Monsieur François
LE BERRE, Adjoint aux Ports, reçoit
les usagers le mardi sur rendez-vous
de 10h à 12h.

☎ 02.98.84.01.13

📧 porspaul@lampaul-plouarzel.fr

SERVICE URBANISME

Sur rendez-vous au 02 98 84 01 13

ACTION SOCIALE

(Centre Communal d'Action Sociale)
de la mairie de Lampaul-Plouarzel,
propose des aides financières ponctuelles
et un service de colis alimentaire
si vous êtes suivis par un(e) assistant(e)
social(e). Il est possible aussi de prendre
en charge le montant de l'abonnement
annuel de la médiathèque (20€) pour
les familles Lampaulaises et (15€) pour
les personnes seules.

Pour en bénéficier, il vous faudra remplir
une fiche d'inscription disponible
en mairie, en y ajoutant votre attestation
de coefficient C.A.F. et déposer le tout
en mairie aux heures d'ouvertures.

Recevez le bulletin municipal chez vous par internet : bim@lampaul-plouarzel.fr

> Avis de la Mairie

Votre carte d'adhésion sera directement à prendre à la médiathèque. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec Mme JAMET, adjointe aux affaires sociales.

ÉCOLE SAINTE-MARIE : INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE 2024

M. Boucher, directeur de l'école Sainte Marie, se tient à la disposition des familles qui souhaiteraient visiter l'école, avoir des renseignements, inscrire leur(s) enfants de la TPS (nés en 2022) au CM2 pour l'année scolaire 2024-2025.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous en téléphonant au **02.98.84.03.05** ou en envoyant un mail à saintemarie.lampaulplouarzel@orange.fr

Lien : film de présentation de l'école : <https://vimeo.com/752101110?fbclid=IwAR1eNwxWkzbpM-TetF0VVXOj9HbZXNQVknXJtm6FgNFprghKVCGYEBU5LUY>

PLAISANCIERS : QUE FAIRE DES FUSÉES DE DÉTRESSE PÉRIMÉES :

Pays d'Iroise Communauté rappelle que les feux de détresse ne doivent pas être déposés dans les poubelles bleues ni jaunes, ni en déchetterie.

Les produits pyrotechniques sont dangereux pour le personnel et les équipements de nos collectivités (explosions, départs de feux). L'éco-organisme PYRÉO, organise le traitement des feux de détresse en fin de vie dans le respect de la réglementation. **Pour cela, il vous suffit de déposer vos produits usagés ou périmés dans votre magasin d'accastillage sans obligation d'achat. Pour plus de renseignements vous pouvez consulter l'article publié sur le site de symettre.bzh sur la collecte des feux de détresse.**

LA MER EN DÉBAT

La Commission Nationale du Débat Public organise un débat public «La mer en débat». Ce débat offre une opportunité pour chaque citoyen de s'informer, de partager son point de vue et d'influencer activement les futures décisions relatives à nos espaces maritimes et littoraux. La plateforme participative est accessible via le lien suivant : www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat ou <https://participer-la-mer-en-debat.cndp.fr>



TRAVERSÉE DE L'ABER ILDUT : Un raccourci par la mer

Les marcheurs du GR34 peuvent troquer 15km de marche entre le Port de Lanildut et Porscave à Lampaul-Plouarzel contre 5mn par voie de mer, grâce au service de traversée à la demande mis en place par Pays d'Iroise Communauté. **5 personnes (ou avec vélos) pourront embarquer. Tarif : 2€/pers ou 3€/pers avec un vélo. Contacter le Port de l'Aber Ildut la veille pour réserver votre passage au 02 98 04 36 40 ou 02 98 04 04 98**

AIDE AU NUMÉRIQUE

Durant la période estivale, Sébastien, Conseiller numérique, vous reçoit sur rendez-vous uniquement au Cyberespace de PLOURIN. Tél : **07.80.64.90.53** Sebastien.guillet@plourin.fr

RECENSEMENT MILITAIRE

À partir du 1^{er} jour de leur 16^{ème} anniversaire (et dans les 3 mois qui suivent), les jeunes hommes et les jeunes filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Sont actuellement concernés les jeunes nés en **juillet, août, septembre 2008**. Se présenter en mairie avec **le livret de famille des parents, la carte d'identité et le justificatif de domicile.**

VITESSE EN AGGLOMÉRATION : RAPPEL

Hormis les secteurs signalés à 30km/h, la vitesse maximum autorisée dans la commune est de 50km/h. Il est rappelé également, qu'en agglomération, **l'excès de vitesse inférieur à 20km/h est sanctionné par une contravention de 4^{ème} classe (amende forfaitaire: 135 €; amende minorée: 90 €; amende majorée: 375 €) et par le retrait d'un point du permis de conduire. Pour le bien-être et la sécurité de tous merci de respecter le code de la route.**

LUTTE CONTRE LE BRUIT : Arrêté Préfectoral n°2012-0244 du 1^{er} mars 2012 : Article 19

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente. À cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : **Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30 et les samedis de 9h à 19h ; Dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.**

INTERDICTION DES FEUX DE JARDIN TOUTE L'ANNÉE : RAPPEL

Faire un feu dans son jardin est formellement interdit depuis le 29 novembre 2011 et la circulaire interministérielle. Vous n'avez depuis plus le droit de brûler des déchets verts : herbes, branchages, feuilles... En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée.

RÉSEAUX SOCIAUX

« Du nouveau sur les réseaux ! La mairie de Lampaul-Plouarzel est désormais présente sur instagram, pour vous faire suivre en images toute l'actualité du territoire. Suivez-nous ! »



Mairie de Lampaul-Plouarzel



On vous accueille !
PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

MAISON FRANCE SERVICES :

HORAIRES
Lundi : 14h30-17h30 ;
Mardi, jeudi et vendredi : 08h30-12h00 et 14h00-17h30 ;
Mercredi 08h30-12h
Téléphone : 02 98 36 27 31
Mail : france.services@plouarzel.fr

> Avis de la Mairie

VOIE VERTE

Pour rappel, il est strictement interdit pour les 2 roues et autres véhicules motorisés de circuler sur la voie verte et la piste cyclable entre Lampaul-Plouarzel et Plouarzel. A la demande de la mairie, la gendarmerie est susceptible de procéder à des contrôles.

RAPPEL DES COMPÉTENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Le recours à celui-ci est gratuit.

Ses compétences : problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen), différends entre propriétaire et locataires ou entre locataires; différends relatifs à un contrat de travail, litiges: de la consommation, entre commerçants, en matière de droit rural et en matière prud'homale.

DÉJECTIONS CANINES SUR LE DOMAINE COMMUNAL

Pour rappel, tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder au ramassage des déjections canines sur le domaine communal. En cas de non-respect, l'infraction est passible d'une contravention.

AIDE BAFA-BAFC 2024

Les municipalités de Lampaul-Plouarzel, Plouarzel et Ploumoguier, ont décidé de favoriser l'accès au BAFA ou au BAFC par un soutien financier. Les personnes ayant déjà commencé la formation ne peuvent prétendre à cette aide. Les candidats doivent s'engager à suivre la formation dans l'année 2024 et à la poursuivre entièrement. Elle doit être accompagnée du dernier avis d'imposition. Il est vivement recommandé de prendre contact avec la Directrice de l'Animation Jeunesse, Madame Marina MACQUET au 07 62 94 89 58 ou avec la mairie au 02 98 84 01 13 (ou mairie@lampaul-plouarzel.fr) avant cette date pour tout renseignement.

STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS : CHANGEONS NOS MAUVAISES HABITUDES !

Nous vous rappelons que depuis le 30 juin 2015, les arrêts et stationnements gênants sur les passages piétons, les trottoirs ou les pistes cyclables sont des stationnements très gênants avec une amende à 135€ (classe 4).



NE LAISSONS PAS LE MOUSTIQUE TIGRE S'INSTALLER

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, pneus usagés, encombrants...)
- Vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes...)
- Changer l'eau des plantes et fleurs chaque semaine
- Vérifier le bon écoulement des gouttières
- Couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins...)

> Annonces Diverses

MARCHÉ HEBDOMADAIRE



Toute l'année, le jeudi matin, de 9h00 à 13h00, des commerçants sont présents sur la place principale située à côté de la Mairie et de la salle du Kruguel. Poissons, viandes bio, fruits et légumes, crèmerie, pâtisserie, boucherie... Ils sont tous là pour vous accueillir dans la bonne humeur.

VIDE-GRENIERS



Vide-greniers estival en extérieur, ouvert à tous. Buvette et restauration sur place. 70 à 80 exposants. Pour les exposants, rendez-vous dès 7h - 7h30 pour l'installation. 6 € les 3 mètres. Pas d'inscription au préalable. Dimanche 4 août de 9h à 18h, parking du Kruguel, rue de la mairie, Lampaul-Plouarzel. Gratuit.

Contact : 02 98 84 01 13 - animations@lampaul-plouarzel.fr

PETITS ET GRANDS

Devenez musiciens... Guitare (solfège, tablature), chant et guitare. A-M CADOUR 02.98.84.02.16

À DONNER

2 coqs - Contacter le 06.42.49.87.30

BINETTE ET BOTANIQUE

Les Genêts d'Or de Ploudalmézeau vous proposent leur promotion d'été : 1 plant acheté = 1 plant offert sur les annuelles (sauf légumes). Les serres commercialisent des produits de conserverie en partenariat avec l'association AGDE. Vous trouverez aussi des produits ESAT tels que du cidre, jus de pomme... Les serres sont ouvertes du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Tél : 02.98.48.11.86 - serres.gouranou@lesgenetsdor.org

MARIONNETTES À PORSPAUL

Parking des goélands - Le 15 août 2024
Fin de journée



FÊTE FORRAINE À PORSPAUL

Parking des goélands - Du 30 juillet au 18 août 2024

SPECTACLE DE CIRQUE À PORSPAUL

Le 1^{er} août 2024- Fin de journée



> Annonces Diverses

ATELIER DÉCOUVERTE DES OISEAUX MARINS

Les 01, 08, 15, 22, 29 août 2024.



Au cours d'une balade ponctuée de mini ateliers, vous pourrez en apprendre plus sur les oiseaux marins les plus connus, ainsi que sur les oiseaux limicoles en rentrant dans l'Aber. Contacts : **06.10.80.75.20**

VISITES DU PATRIMOINE

Le 07 août 2024 - Rendez-vous à 09h30 devant la mairie.



EXPOSITIONS



Peinture, huiles et bois flottés à la Chapelle St Égarec du 8 juillet au 20 août 2024.

ANNONCE DE PROFESSIONNELS

ADMR DU PAYS D'IROISE

L'ADMR du Pays d'Iroise recrute des collaborateurs aides à domicile H/F pour les mois d'août et septembre.

Vous cherchez un job d'été qui a du sens ? N'hésitez pas à nous contacter au **02 98 32 60 04** ou par mail à contact@admr29pi.org

Missions : entretien du logement, du linge, accompagnements, courses, aide à la préparation des repas...

Temps de travail en fonction de vos disponibilités - Permis B et véhicule personnel nécessaire (Indemnités frais kilométriques) www.admr-paysdiroise.fr

NOUVEAU SUR LA COMMUNE DE LAMPAUL-PLOUARZEL

Sandrine et Ludovic vous accompagnent dans vos projets d'évolution personnelle professionnelle.

- Bilan de compétences
- Accompagnement à la VAE métier du travail social (Validation des Acquis de l'Expérience)
- Coaching

Premier rendez-vous gratuit et sans engagement

Financement CPF et France VAE (VAE et Bilans de compétences)

Accompagnement personnalisé et authentique en distanciel et en présentiel.

☎ : **06 63 96 12 48**

(47) Ludovic LEHOULLE | LinkedIn

(47) Sandrine Tocanier | LinkedIn

> Permanences

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les permanences du conciliateur de justice se tiennent à la mairie de Saint Renan, **les lundis de 14h30 à 16h30**. Les personnes souhaitant le rencontrer peuvent prendre RDV directement en mairie, en appelant au ☎ **02.98.84.20.08**

RAPPEL : L'A.D.I.L. (AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DU FINISTÈRE)

Permanence en Mairie de Saint Renan le 1^{er} mardi du mois sur rendez-vous de 9h à 10h, sans rendez-vous de 10 à 12h au **02 98 46 37 38**. A.D.I.L. 14 boulevard Gambetta – Brest

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Madame Brigitte JAMET, adjointe aux affaires sociales peut vous recevoir en mairie sur rendez-vous.

ASSISTANTE SOCIALE

Permanences en Mairie sur rendez-vous uniquement. Renseignements auprès du Centre d'Action Sociale du Conseil Départemental de St Renan au **02 98 84 23 22**.

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE)

Vous avez un projet de construction, d'agrandissement, de rénovation ou de transformation de votre habitation... Vous recherchez des idées et des solutions pour concrétiser votre projet ? Un architecte du CAUE, vous reçoit dans les locaux de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise le premier jeudi du mois sur rendez-vous afin de vous guider dans vos choix et vos démarches. Renseignements au **02 98 84 28 65**.

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Le Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM) est un lieu d'écoute, d'informations, de rencontres, d'échanges sur la petite enfance pour les parents, futurs-parents, Assistantes Maternelles, gardes à domicile, candidates à l'agrément (par exemple : recherche d'un mode d'accueil, démarches autour du contrat de travail...) L'animatrice du RPAM de la CCPI vous accueille tous les jours sur rendez-vous, vous pouvez également obtenir des informations par téléphone au **02.98.48.99.91** ou par mail rpam.sud@ccpi.bzh

SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL DE L'AUTONOMIE : CONCERTONS-NOUS !

Le service Cohésion sociale et santé de Pays d'Iroise Communauté se fait l'écho du Département du Finistère, choisi pour préfigurer le service public départemental de l'autonomie. L'objectif est de simplifier les parcours des personnes âgées, en situation de handicap et les aidants dans les démarches autonomie. Un questionnaire est en ligne pour recueillir votre avis sur la situation en Finistère. Répondez au questionnaire sur www.pays-iroise.bzh.

MAISON DE L'EMPLOI

Jeudi 22 août 2024, permanence de l'ADIE pour la création d'entreprise à Pays d'Iroise Communauté (Lanrivoaré). Infos : maison.emploi@ccpi.bzh / 02 98 32 47 80

BON PLAN : PENSEZ À LA NAVETTE DU LITTORAL !



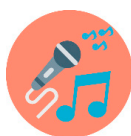
Jusqu'au 29/08, la navette du littoral affrétée par Pays d'Iroise Communauté assure un service 3 jours/semaine : les mardi, mercredi et jeudi. Elle permet de rallier le nord au sud du territoire et inversement, avec 16 arrêts pour 2,50 € le voyage. Informations et horaires sur www.pays-iroise.bzh.

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE DU PAYS D'IROISE - QUESTIONNAIRE À DESTINATION DES ENTREPRISES



Pays d'Iroise Communauté a élaboré son Plan Climat Air énergie Territorial (PCAET) en 2021. Un bilan de mi-parcours est à réaliser cette année. Pour recueillir les besoins des entreprises sur les sujets de transitions écologiques et énergétiques, un questionnaire est en ligne jusqu'au 15 septembre sur www.pays-iroise.bzh et au 02 98 32 37 83.

APPEL AUX CANDIDATS POUR LES TRÉTEAUX CHANTANTS DU PAYS D'IROISE !



Inscription des candidats (12 maximum) : ouverte uniquement aux habitants du Pays d'Iroise, âgés de 50 ans et plus, à Pays d'Iroise Communauté jusqu'au 25/08. Vente de billets (8 €) à Pays d'Iroise Communauté à partir du 5/08 et à l'Arcadie (Ploudalmézeau) à partir du 20/08. Spectacle : une seule sélection le 28/09 à 14h à l'Arcadie. Inscription/Renseignement : Nathalie Le Flem 02 98 84 97 60 – Adeline L'Hour 02 98 84 94 86.

ARRÊTEZ DE MANGER DU PLASTIQUE !



Des sacs plastiques sont déposés tous les jours dans les déchets verts des déchetteries. Broyés, ils sont transformés en compost utilisé pour les sols agricoles. Tout plastique composté fini un jour dans votre assiette, alors au moment de jeter, récupérez vos sacs !

PAS DE VACANCES POUR LE TRI



Depuis 2020, tous les emballages se trient en Pays d'Iroise ! Déposez dans le bac jaune ou les points propres tous les emballages et les papiers (pas les serviettes en papier). En vrac, pas en sac, non emboîtés, bien séparés et bien vidés. Vous n'êtes pas équipé d'un bac jaune ? Demandez-le à la Communauté de communes pour éviter de saturer les points propres. Mémo-tri disponible en mairie. Plus d'infos sur www.pays-iroise.bzh et sur l'application Guide du tri.

CENTRES NAUTIQUES D'IROISE VENT D'OUEST - STAGES DÈS 4 ANS



Jusqu'au 30/08 : stages dès 4 ans sur les centres nautiques de Plougonvelin, Ploudalmézeau, Plouarzel et Landunvez. Rejoins l'équipage ! Réservation en ligne sur nautisme.pays-iroise.bzh. Infos : npi@ccpi.bzh, Plougonvelin et Plouarzel : 02 98 48 22 20, Ploudalmézeau et Landunvez : 02 98 48 76 23

CENTRE NAUTIQUE PLOUGONVELIN - LOCATION 7J/7 ET COURS PARTICULIERS

Jusqu'au 31/08 : location 7J/7 et cours particuliers sur la plage du Trez-Hir : kayak, paddle, catamaran, planche à voile, trimaran, wingfoil, dériveur à foil et bateau à moteur. Réservation au 02 98 48 35 10. Renseignement à location. plougonvelin@ccpi.bzh, nautisme.pays-iroise.bzh

CENTRE NAUTIQUE PLOUDALMÉZEAU - LOCATION ET COURS PARTICULIERS

Jusqu'au 31/08 : location et cours particuliers du lundi au samedi au port de Portsall : kayak, paddle, catamaran, planche à voile et wingfoil. Naviguez en soirée de 18h à 20h sur réservation au 02 98 48 76 23, npi.ploudalmezeau@ccpi.bzh, www.nautisme.pays-iroise.bzh

CENTRE NAUTIQUE LANDUNVEZ - NAUTISME, ZEN & BIEN-ÊTRE !

Jusqu'au 27/08 : stages de voile, stages de kayak, pêche à pied, ateliers cyanotype, cuisine aux algues, pêche à pied, marche aquatique, découverte de l'Estran, pilates, méditation, création de parfum et de bracelet, relaxation avec la sophrologie et location de vélos. Calendrier et contact : nautisme.pays-iroise.bzh, 02 98 89 54 04, npi.landunvez@ccpi.bzh.

LANILDUT - BALADE CANOË « AU FIL DE L'ABER ILDUT »

Balade en canoë avec Yann de Wild Wata, 2h : 07/08 et 14/08. Découvrez les richesses de l'Aber Ildut : faune, flore, histoire. Sur réservation au 02 98 48 76 23 ou npi.ploudalmezeau@ccpi.bzh. Location de kayak et de vélos à la Boutique du Crapaud au 02 98 04 30 79.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2024

COMPTE-RENDU

L'an deux mil vingt-quatre, le trente mai à 18 H.30
Le conseil municipal de LAMPARZEL-PLOUARZEL, légalement convoqué, s'est réuni à LAMPARZEL-PLOUARZEL sous la Présidence de Michel JOURDEN, maire,
Etaient présents : Michel JOURDEN, Brigitte JAMET, François LE BERRE, Marie MORGANT, Yann KEREBEL, Anne JOURDAIN, Didier MELLOUET, Ronan LANSONNEUR, Frédéric MORVAN, Caroline RIBEZZO, Amandine KEROUANTON, Marie-France PEZENNEC, Philippe DHAUSSY et Christophe FAVE.
Absents excusés : Eric COZIEN qui a donné procuration à Christophe FAVE, Cléa PAQUE qui a donné procuration à Brigitte JAMET, Morgane LE GALL qui a donné procuration à Marie MORGANT, Morgane LE QUELLEC qui a donné procuration à Michel JOURDEN et Sylvain GUERIN qui a donné procuration à Philippe DHAUSSY.
Secrétaire de séance : Ronan LANSONNEUR

► FINANCES

1. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Il est proposé l'attribution des subventions aux associations suivante :

ASSOCIATIONS	Montant proposé	Subvention exceptionnelle.	Montant total
Football club lampaulais	3 000 €	1 000 €	4 000 €
Tennis club Phare Ouest	700 €		700 €
Si on bougeait en Troise	750 €		750 €
Roue libre	400 €		400 €
Troise Surf Club	400 €		400 €
Echappées Breizh Running	100 €		100 €
Rock an Poulout	400 €		400 €
Des planches et des vaches	600 €		600 €
Le mélange	400 €		400 €
Les lavoirs Lampaulais	500 €		500 €
Lambaal	300 €		300 €
Tud yaouank ar mor	400 €	1 000 €	1 400 €
Sourire d'automne	700 €		700 €
Club féminin	300 €		300 €
Les bidourics	300 €		300 €
Association Pêche Promenade Porscave	200 €		200 €
100 pour 1 toit	450 €		450 €
Yoga Lambaol	200 €		200 €
Section des officiers maritimers et veuves du Corsen	150 €		150 €
Rock Breizh Band	400 €		400 €
L'expérience sensible	100 €		100 €
UNC	150 €		150 €
Troise actions solidaires	300 €		300 €
Dons d'organes	80 €		80 €

France Alzheimer 29	80 €	80 €	80 €
APF France Handicap	80 €	80 €	80 €
Association Française des scléroses en plaque	80 €	80 €	80 €
Rêves de clown	80 €	80 €	80 €
NSM Argenton	80 €	80 €	80 €
Enfance et partage	80 €	80 €	80 €
ADMR Pays d'Iroise	200 €	200 €	200 €
Corsen 2024		500 €	500 €
APE Kerargroas	21 €/enf		1890 €
OGEC Sainte Marie	21 €/enf		1365 €
Troise athlétisme		500 €	500 €
Groupeement du Corsen		548 €	548 €

Il est rappelé que les élus membres du bureau exécutif d'une association ne doivent pas prendre part aux discussions relatives à cette association et quitter la salle au moment du vote.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve les montants des subventions proposés ci-dessus selon les modalités suivantes :

- N'ont pas pris part au vote les élus suivants :
 - Monsieur François LE BERRE pour Pêche, promenade Porscave ;
 - Monsieur Frédéric MORVAN pour l'Union nationale des combattants ;
 - Madame Morgane LE GALL pour l'A.P.E. de l'école de Kerargroas ;
 - Monsieur Morgane LE QUELLEC pour Troise Surf Club ;
- Ce sont abstenus pour la subvention attribuée à L'expérience sensible : Brigitte JAMET, Yann KEREBEL et Ronan LANSONNEUR.

2. FORAIT COMMUNAL POUR LA PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX ÉCOLES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION

Considérant la participation de la commune aux écoles sous contrat d'association (école Sainte Marie à Lampaul-Plouarzel ainsi que les écoles proposant notamment l'accueil en classe pour l'inclusion scolaire et/ou en classe bilingue),

Considérant que le calcul annuel pour déterminer le coût moyen d'un élève de l'école publique fait apparaître un montant de 868 € par élève et par an,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le montant de la participation aux écoles sous contrat d'association pour l'année 2024 à 868 € par élève. Le versement se fera mensuellement pour l'école Sainte Marie de LAMPARZEL-PLOUARZEL et annuellement pour les autres écoles concernées .

3. CONVENTION DE PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DU S.P.I.C. DE LA CRÈCHE « L'ÎLE AUX ENFANTS »

Le service public industriel et commercial (ci-après S.P.I.C.) de la crèche « L'île aux enfants » de Plouarzel a transmis à la Commune un projet de convention de participation au fonctionnement de la crèche pour une durée d'un an.

Lors d'une réunion entre les trois communes, il a été décidé d'un maintien du coût de la place soit 5 925,00 €. Pour Lampaul-Plouarzel, la participation pour 2024 s'élève à 35 550,00 € (6 places x 5 925,00 €)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le projet de convention pour l'année 2024.
- Autorise le maire ou son représentant à signer cette convention.

4. TARIFS COMMUNAUX POUR LES ANIMATIONS

Dans le cadre de la préparation des animations estivales, la révision des tarifs communaux suivants est proposée :

OBJET	TARIF
Billetterie Balade en mer d'Iroise pour adulte	25 €
Billetterie Balade en mer d'Iroise pour enfant	15 €
Tarif repas complet pour adulte	12 €
Tarif repas complet pour enfant	7 €
Tarif bière ou cidre en pression	2,50 €
Tarif bouteille de vin	7 €
Tarif boisson sans alcool	2 €
Verre de vin et de cidre	2 €
Crêpe	1,50 €
Thé et Café	1 €
Consigne du verre	0,50 €
Emplacement foire aux puces adulte	6 €
Emplacement foire aux puces enfant	2 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de réviser les tarifs pour une mise en application à partir du 10 juillet 2024.

▶ TRAVAUX, ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

5. CAMPAGNE DE POINT À TEMPS AUTOMATIQUE

Comme chaque année, une campagne point à temps automatique est prévue sur les routes communales. Il s'agit d'une technique ayant pour objet la réparation des couches de roulement des chaussées en des points où celles-ci ont subi des dégradations de surface. Cette prestation étant hors marché à bons de commande et supérieure à 15 000 € H.T., il appartient au conseil municipal de délibérer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le devis proposé et joint à la présente note ;
- Autorise monsieur le maire ou son représentant à le signer.

▶ URBANISME

6. ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTRÉE AI 268

La commune a fait valoir son droit de préemption pour la parcelle cadastrée AI 268 d'une surface de 1023 m². En l'absence de documents fournis par l'agence immobilière, l'étude notariale a découvert qu'il manquait un pouvoir de signature pour un usfruitier. Cette personne s'oppose au prix proposé lors de la préemption.

Après négociation avec les vendeurs, une nouvelle proposition d'acquisition est faite à hauteur de 25 000 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'acquisition de la parcelle précitée.
- Autorise monsieur le maire ou son représentant à signer tout document permettant cette acquisition.

▶ ADMINISTRATION GENERALE

7. PARTICIPATION À LA CONSULTATION POUR UN CONTRAT COLLECTIF DE PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE (RISQUE PRÉVOYANCE)

L'article L 827-9 du Code général de la fonction publique prévoit que les collectivités et leurs établissements publics participent au financement des garanties de protection sociale complémentaire destinées à couvrir les frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident (mutuelle santé)

Conseil municipal du 30 mai 2024

Page 3

ainsi que les risques d'incapacité de travail, d'invalidité, d'incapacité ou de décès (prévoyance) auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent dans les conditions définies aux articles L 827-10 et L 827-11 du Code général de la fonction publique.

L'accord collectif national signé le 11 juillet 2023 par l'ensemble des associations représentatives d'employeurs territoriaux et des organisations syndicales représentatives de la fonction publique territoriale vient renforcer les obligations des employeurs et les droits de leurs agents, en insistant notamment la généralisation de l'adhésion obligatoire des agents aux garanties Prévoyance dans le cadre de contrats collectifs conclus par l'employeur au plus tard le 1er janvier 2025.

De ce fait, les collectivités disposeront, dès les transpositions législatives et réglementaires de cet accord collectif, de deux possibilités, exclusives l'une de l'autre, pour couvrir le risque prévoyance :

- la mise en place d'une convention de participation via une procédure de mise en concurrence négociée et gérée par les ressources internes de la collectivité
 - l'adhésion à la convention de participation proposée par le Centre de gestion du Finistère.
- Le Centre de gestion propose aux collectivités depuis le 1er janvier 2012 la possibilité d'adhérer à une convention de participation en matière de prévoyance laquelle arrive à échéance au 31 décembre 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de mandater le Centre de gestion du Finistère pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives afin de lancer la consultation nécessaire à la conclusion d'une convention de participation en matière de prévoyance.
- de s'engager à communiquer au Centre de gestion de la fonction publique Territoriale du Finistère les caractéristiques quantitatives et qualitatives des effectifs en cause.
- de prendre acte que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre décision de signer ou non la convention de participation souscrite par le Centre de Gestion du Finistère.

▶ MOTION

8. SOUTIEN À LA CONCHYLICULTURE

La commune de Lampaul-Plouarzel est fière et heureuse d'accueillir le Centre régional de conchyliculture (G-I-aprés, C.R.C.) sur le site de Porscave au cœur du Pays d'Iroise.

Dans le cadre de la qualité de ses travaux, le C.R.C. a obtenu le classement du site de l'Aber Iduat en zone conchylicole par la préfecture du Finistère.

Cette classification permet le suivi et le contrôle de la qualité des eaux de l'Aber Iduat par des analyses régulières effectuées par l'Agence régionale de santé.

Le conseil municipal se réjouit de cette mesure et soutient la poursuite de cette procédure garantissant la qualité du travail du C.R.C.

▶ COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES AU TITRE DE LA DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Commande publique

Objet	Date de notification	Montant HT	Titulaire
Boîtier DVD médiathèque	11/03/2024	85,68 €	ASLER DIFFUSION, 69530 BRIGNAIS
Mise à disposition navire (ANDRE YVETTE) Porscaif 2024	11/03/2024	1 900,00 €	LES VOILES DU GOLFE, 56000 VANNES
Révision toiture 2 rue de la mairie	15/03/2024	1 950,00 €	ROZEC, 29820 GUILERS
Feu d'artifice 13/07/2024	18/03/2024	1666,67 €	BRETAGNE PYRO, 56800 PLOERMEL
Matériel Complexe des Dunes	20/03/2024	788,56 €	CMB BREST, 29850 GOUESNOU
Intervention cours d'école	03/04/2024	351,80 €	STPA BINARD, 29290 SAINT-RENNAN
Gazon terrains de foot	08/04/2024	1082,00 €	KABELIS, 22603 LOUDEAC

Conseil municipal du 30 mai 2024

Page 4

MEDIATHEQUE TY BOUKIN

Rue du Gouérou – 29810 Lampaul-Plouarzel
02 98 84 13 23 – mediatheque@lampaul-plouarzel.fr



Quand ?

Mercredi : 10h00 – 12h00 (nouveau créneau) et 16h00 – 19h00

Vendredi : 17h30 – 19h00

Samedi : 10h30 – 12h00 et 17h30 – 19h00

Dimanche : 10h30 – 12h00

Les services proposés :

Les emprunts : Via une cotisation à jour, (20€/ an / famille, 15€/ si carte individuelle ou 15€/ estivants), les abonnés peuvent emprunter pour une durée de 3 semaines :

6 livres / personne

3 audios/ personne

2 jeux de société / foyer

2 DVD ou 1 série adulte/ foyer

2 DVD ou 1 série enfant / foyer



Plusieurs nouveautés ont été achetées et ceci, dans tous les rayons de la médiathèque, aussi bien chez les enfants que chez les adultes. N'hésitez pas à venir les découvrir ! Découvrez - les également sur le portail de la médiathèque : <https://www.mediatheque-ty-boukin.fr/index.php/nouveautes>.

Appel aux bénévoles :



Vous aimez la culture, les livres, les films, et vous aimez le contact !

Venez rejoindre notre sympathique équipe de bénévoles. Permanence d'1h30, soit le mercredi – le vendredi – le samedi ou le dimanche, selon vos disponibilités.

Contact : 02 98 84 13 23 ou mediatheque@lampaul-plouarzel.fr

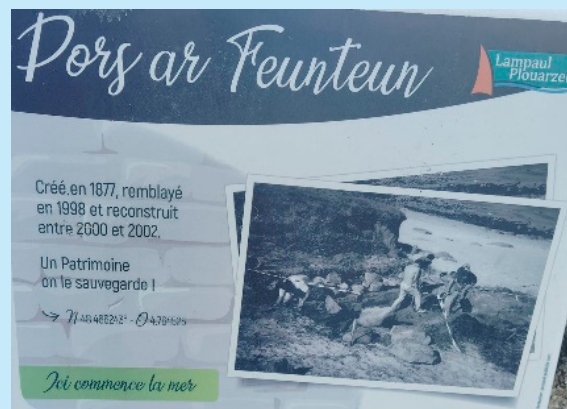
Du côté des animations...

au mois d'août, nous restons en Bretagne et même à Lampaul !

Exposition sur les Lavoirs Lampaulais à découvrir à l'étage de la médiathèque.

Valise thématique contes et légendes de Bretagne !

Pour accompagner cette exposition, retrouvez une sélection de titres (livres et jeux), sur les contes et légendes de Bretagne !



Renseignements et inscriptions :

Site Internet : <http://www.lampaul-plouarzel.fr/vie-associative-et-culturelle/mediatheque>

Facebook : <https://www.facebook.com/Mediatheque-Ty-Boukin>

Portail : <https://www.mediatheque-ty-boukin.fr/>

Comment s'inscrire ?

IL suffit de contacter les animateurs.trices jeunesse, Marina, Elodie, et Leizy au 07.62.94.89.58 ou par mail: capados29810@gmail.com

La « carte jeune J.PASS » Familles Rurales est à prendre pour les activités et est valable 1 an. Son tarif est fixé à 7,50 €.

Pour participer aux animations, il faut :

- ⇒ Demander le dossier d'inscription Cap Ados ou vérifier qu'il soit à jour auprès des animatrices.
- ⇒ Certificat médical de non contre indication à la pratique sportive et d'aptitude à la vie en collectivité ainsi que la photocopie du cahier de vaccinations à jour (validité 3 ans).
- ⇒ Test préalable aux activités nautique (arrêté du 25 avril 2012).

Les accueils jeunes:

Lampaul-Plouarzel: Devant le Krugel

Plouarzel: Espace jeunesse à côté de la mairie

Trézien: Place des Otages (abri de bus). Nous prévenir à l'inscription

Ploumoguer: Devant la mairie

Programme des vacances d'été disponible sur le site.

Lampaul Plouarzel - Plouarzel - Ploumoguer

CAP ADOS



Pour les jeunes de
12 à 17 ans

VACANCES D'ÉTÉ 2024

Renseignements et inscriptions auprès de Marina et Elodie au 07 62 84 89 58 ou capados29810@gmail.com

> Vie Associative

LA RÉUNION DE RENTRÉE, PLANNING DES SALLES

aura lieu le **31 août 2024** à 10h30 à la salle du Krugel.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

aura lieu le **07 septembre 2024** de 10h à 12h30 à la salle du Krugel.

L'ASSOCIATION KAYAK EN IROISE

organise un Fest-Noz public gratuit, le **jeudi 8 août 2024** de 20h30 à minuit au gymnase des Dunes avec le groupe Tamm Tan et un duo de chanteuses. Venez nombreux !

Du 08 août au 16 août 2024, rassemblement de 80 kayakistes de mer venant de 8 pays. 4 kayaks en contre-plaqué cousu-collé, seront fabriqués dans le gymnase. N'hésitez pas à venir faire les curieux !

ASSOCIATION « LES LAVOIRS LAMPAULAIS »

L'association Les Lavoirs Lampaulais organise des balades commentées sur le circuit des lavoirs le **lundi 05 août 2024**. Départ 14h devant le panneau du circuit place de la mairie.

Vente de livres déclassés

Le jeudi matin
sur le marché
10h00 - 12h00

1€ minimum le livre

Les 18 et 25 juillet
1er et 8 août 2024

Pour le
CCAS

Médiathèque Ty Boukin - Lampaul-Plouarzel - 02 98 84 13 23

> Vie Associative

L'ASSOCIATION PÊCHE PROMENADE DE PORSCAVE

organise la restauration du vide grenier dans la salle du Kruguel le **dimanche 04 aout** à partir de 11h.

Dans une ambiance festive nous proposons au menu : pâté Henaff frites, jambon frites, sandwiches, café, buvette.

SECTION DES OFFICIERS MARINIERS ET VEUVES DU CORSEN

À la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale nous avons dû reporter notre traditionnel repas annuel (Rougail saucisses cette année).

La nouvelle date du repas est fixée au **dimanche 1^{er} septembre 2024** toujours dans la salle du Kruguel à Lampaul-Plouarzel (parking de la mairie).

Les précédentes inscriptions sont à confirmer et les nouvelles sont à effectuer **avant le 19 août 2024** auprès de Francis FÉRELLOC : **02.98.84.02.89** ou Henri THÉPAUT : **02.98.84.02.79**

LE CLUB SOURIRE D'AUTOMNE

INFORMATIONS à tous les adhérents de chaque section.

Le club sourire d'automne arrête ses activités au mois de juillet et août. La reprise aura lieu le **jeudi 05 septembre** à 13h30 pour les jeux, pétanque, marche et promenade. L'atelier mémoire le **vendredi 06 septembre** de 10h à 11h30 salle Porsguen. La gym douce le **mercredi 11 septembre** de 9h à 10h salle du Gouerou. La section tennis de table le mardi après-midi à partir de 13h30 et le vendredi matin à partir de 9h30 salle des Dunes.

La présidente et le conseil d'administration du club vous souhaitent de passer un bon été et vous retrouver en forme dès septembre.

Les personnes qui veulent adhérer au club seront les bienvenues pour surtout rompre la solitude et passer un bon moment de convivialité ensemble.

Yvonne Le Bris Présidente du club sourire d'automne : **06 82 95 40 59**

Vice-présidente Guillemot Cathy : **07 68 15 52 89**

Inizan Nicole pour l'atelier mémoire : **06 88 86 65 56**

ASSOCIATIONS DES PLANCHES ET DES VACHES ET SABAR BI

Préparez-vous pour le premier stage estival de sabar, danse sénégalaise, avec trois artistes qui nous sont chers, accompagnés de musiciens live.

Du mercredi 21 août au dimanche 25 août 2024 dans la salle du Kruguel.

Au programme : 5h30 de danse par jour + option percu sabar 1h par jour.

Ce stage « intensif » prévoit une continuité de pédagogie d'un cours à l'autre. Ainsi, il est possible de s'inscrire pour 5 jours, 3 jours (mercredi, jeudi, vendredi) ou 2 jours (samedi, dimanche), avec ou sans repas. Possibilité également de s'inscrire uniquement à la percu.

LES TARIFS

Tarif 1 : Danse + Pension complète / **Tarif 2** : Danse + repas du midi / **Tarif 3** : Danse + option percu 5h : 70€

	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3
5 jours	550 €	410 €	340 €
3 jours (mercredi à vendredi)	370 €	290 €	250 €
2 jours (samedi / dimanche)	250 €	200 €	170 €



Aquarelles à tire d'ailes
 Josée Martel
 06 86 92 71 98

EXPOSITION AQUARELLES
 sur le thème de la BRETAGNE
 du 5 au 19 Août 2024

à la mairie de
 LAMPAUL-PLOUARZEL (29810)

Visite guidée gratuite

**LAMPAUL-
PLOUARZEL**




Mercredi 7 août 2024
 Départ 9h30 parking
 devant la mairie

Mairie de Lampaul-Plouarzel
 02 98 84 01 13 ou animations@lampaul-plouarzel.fr

➤ Vie Associative

Programme

	10h-13h	16h-18h30
MERCREDI	Laye Serrere	Laye Serrere
JEUDI	Laye Serrere	Khadim Thioune
VENDREDI	Laye Serrere	Khadim Thioune
SAMEDI	Sophie Sabar	Sophie Sabar
DIMANCHE	Sophie Sabar	Sophie Sabar

Option 15h-16h Percu sabar

21 - 25 Août 2024 Lampaul-

Vendredi soir TANNERBER

Tarifs

À L'OCCASION DU STAGE

Soirée sénégalaise le vendredi 23 août à partir de 20h dans la salle du Kruguel.

Nous accueillerons le groupe T-Ranga et la générosité de son chanteur Assane Dieye qui vous feront danser sur leur musique funk sénégalaise.

La soirée se poursuivra par un « tanneber », cercle de danse où les artistes Laye Serrere, Sophie Sabar, Khadim Thioune et invité.e.s feront un show de danse sabar.

Un bar et une petite restauration sénégalaise seront disponibles sur place.

Entrée à prix libre et conscient. Venez partager la chaleur de l'ambiance sénégalaise avec nous !

Pour plus d'informations, info@sabarbi.fr

Soirée sénégalaise

23 août 2024

Le Kruguel - Lampaul-Plouarzel

T-Ranga
Funk sénégalais

Tanneber
Show danse

Vente de bijoux/artisanat

Ouverture des portes 20h

Bar et petite restauration sénégalaise sur place
Prix libre et conscient
info@sabarbi.fr

L'ACCUEIL OCCASIONNEL EN CRECHE

UN RENDEZ-VOUS? UN IMPRÉVU?

UNE COURSE À FAIRE?

UN BESOIN DE TEMPS POUR SOI?

UN MODE DE GARDE ABSENT?

UN ENTRETIEN PROFESSIONNEL?

UN ACCUEIL HEBDOMADAIRE COMPLEMENTAIRE?

Le multi-accueil l'île aux enfants à Plouarzel accueille ponctuellement votre enfant de quelques heures à plusieurs jours/semaine selon les places disponibles

Renseignement : 02.98.89.68.32
equipe.ileauxenfants@plouarzel.bzh
blog : ileauxenfants.toutemacreche.fr

Atelier "Fais ta crêpe"

Les jeudis 18 et 25 juillet
1, 8 et 22 août 2024
Salle du Kruguel

4€ /atelier + crêpes

de 10h00 à 12h00

Inscriptions au 02 98 84 01 13 ou animations@lampaul-plouarzel.fr

Exposition

Atelier de Peinture

Club Féminin de Lampaul-Plouarzel
Chapelle Saint Egarec, Lampaul-Plouarzel

Du 26 Juillet au 25 Août 2024
Ouvert tous les jours
10h30 à 12h30 - 16h à 19h00

> Vie Associative



Tous les jeudis



> Services et Numéros Utiles

PORTS

Porspaul : s'adresser en Mairie

Porscave – Aber Ildut : Capitainerie

☎ 02 98 04 36 40 ou ☎ 06.31.93.58.71

SANTÉ

Cabinet des Docteurs Alexandre LAUBEL
et Isabelle BOUREILLE

15 bis rue de la Mairie

☎ 02 90 87 29 00 ou en ligne sur keldoc.com.

Ostéopathe : Nicolas Le Roux Ostéopathe est heureux de pouvoir vous recevoir dans son nouveau cabinet qui se situe désormais au 5 bis rue du Carpont à Lampaul Plouarzel. La prise de RDV se fait toujours au 06 42 76 98 67 ou sur Doctolib.

Pharmacie du Grand Large

1, rue de Brest

☎ 02 98 84 01 17

Pharmacies de garde le dimanche.

Composez le 3237

Cabinet de kinésithérapie : Madame RINN. 7, rue du Gouérou

☎ 02.98.32.91.80. sur rendez-vous.

Dentiste de garde le dimanche :

☎ 02.98.90.55.77 de 9h00 à 12h00

INFIRMIÈRES

Cabinet HAMON- LE COZ

☎ 02 98 84 09 91

Cabinet PELLE-RANNOU

☎ 02 98 89 67 86

Mr MAGGIONI

☎ 06 59 61 95 41

Mme BEGOC - Mme GARNIER-BERROU

☎ 02 98 89 39 70

URGENCES

Pompier : 18

SAMU29 : 15

Gendarmerie : 17

CROSS CORSEN 196 (depuis un fixe ou un portable) ou 02.98.89.31.31

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les travaux sont autorisés : Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30 et les samedis de 9h à 19h

Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

INTERDICTION DES FEUX DE JARDIN TOUTE L'ANNÉE

La préfecture nous rappelle son arrêté interdisant désormais de brûler à l'air libre tous les déchets.

En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée



Tél. : 02 98 84 01 13
E-mail : mairie@lampaul-plouarzel.fr



Recevez le bulletin municipal chez vous par internet : bim@lampaul-plouarzel.fr